

Licence professionnelle Métiers touristiques de la découverte économique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers touristiques de la découverte économique. 2016, Université d'Angers. hceres-02039492

HAL Id: hceres-02039492

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039492>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers touristiques de la découverte économique

- Université d'Angers - UA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie et gestion (principal) ; Arts, lettres et langues

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Créée en 2006, la licence professionnelle (LP) *Métiers touristiques de la découverte économique* relève du champ principal *Droit, économie et gestion* et du champ secondaire *Arts, lettres et langues*. Elle vise à former des professionnels du tourisme spécialisés dans le tourisme de découverte économique (visites d'entreprises, musées techniques et parcs scientifiques) et dans la découverte des savoir-faire techniques du patrimoine industriel, des écomusées, des musées techniques et des entreprises en activité. Ces métiers correspondent aux codes NSF (nomenclature des spécialités de formation) 334 « Accueil, hôtellerie, tourisme », 341 « Aménagement du territoire, urbanisme » et 342 « Développement et protection du patrimoine culturel ».

Les enseignements de la LP sont structurés autour de sept UE (unités d'enseignement), dont trois UE scientifiques Langages et communication, Formation scientifique et technologique, Management et gestion et quatre UE plus centrées sur la professionnalisation : Formation professionnelle, Métiers, Projet tuteuré et Stage.

La LP est rattachée à l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture (Unité de formation et de recherche Études Supérieures de Tourisme et d'Hôtellerie de l'Université d'Angers). Les effectifs sont de 23 étudiants en 2014-2015.

Synthèse de l'évaluation

En formation initiale, avec un stage de 16 semaines, la LP *Métiers touristiques de la découverte économique* revendique d'être unique à ce niveau de formation. Elle est très spécialisée, ce qui correspond à un concept de formation cohérent et pertinent, et s'appuie sur une identification précise des métiers visés. Elle s'est construite en s'appuyant sur des partenariats professionnels et institutionnels, nombreux et diversifiés, formalisés par des conventions dépassant largement le cadre régional : ceci lui a permis d'impliquer dans la formation des organismes nationaux, ce qui la rend attractive sur l'ensemble du territoire national, et professionnellement légitime. Elle a renforcé son attractivité et a pu passer à un effectif annuel de 20 à 25 étudiants. Les métiers visés sont bien identifiés, mais une incertitude demeure sur les débouchés professionnels réels des étudiants, qu'il faudrait mieux connaître. Par ailleurs, s'il est fait état de conventions avec des partenaires professionnels et institutionnels, faute d'exemples joints de ces conventions, il n'est de ce fait pas possible de savoir jusqu'où va l'implication de ces partenaires dans la formation.

Si l'ESTHUA est au centre du dispositif Recherche-Formation-Innovation engagé par la région Pays de la Loire, la LP ne bénéficie cependant de la participation de peu d'enseignants-chercheurs à ce dispositif. Seule une explicitation des liens entre les thèmes de recherche des enseignants-chercheurs et les thématiques des projets tuteurés permettrait d'établir que la LP bénéficie réellement d'un bon appui recherche.

Les modalités d'enseignements sont insuffisamment présentes dans le dossier, sauf en ce qui concerne l'accompagnement des candidats au titre de la reprise d'études, auxquels un planning des UE sur deux ans est proposé. La place du numérique est restreinte et limitée. Des problèmes de contenus de la formation et de valorisation de celle-ci (apparaissant dans le dossier de présentation de la LP) doivent être réglés. Il manque ainsi une présentation détaillée du contenu des modules composant les UE, des informations sur l'évaluation des enseignements et le fonctionnement du conseil de perfectionnement. Mais, même si l'on manque d'informations sur le contenu des UE, on ne peut que souhaiter une présence plus forte dans les enseignements des enseignants-chercheurs, avec des enseignements scientifiques indispensables aux étudiants pour parvenir à des métiers qualifiés. Les enseignements des enseignants-chercheurs ne couvrent pas un volume suffisamment substantiel. Ainsi, trois enseignants-chercheurs assurent au total 41 heures de cours (9 % du total), dont la moitié sont des enseignements scientifiques. Au bout d'une dizaine d'années d'existence, pour des raisons de crédibilité de la dimension universitaire de cette formation, il serait indispensable d'engager une véritable réflexion sur les thèmes d'intervention (d'un volume beaucoup plus significatif) des enseignants-chercheurs en rapport avec les évolutions des métiers et entreprises visées aux niveaux français et européen.

Dans ce dossier il existe un problème récurrent de copier-coller nombreux, inappropriés la plupart du temps. Ce qui peut se comprendre pour des rubriques faisant référence à des éléments de politique générale de l'ESTHUA, lorsqu'elle est appliquée, n'est plus acceptable quand ils ne sont pas suivis d'effets réels dans la LP, notamment en matière de politique internationale, trop absente de la formation : revendiquer dans la LP une politique internationale forte est un affichage incohérent. De plus, certains copier-coller concernent d'autres diplômes (notamment le master *Management de la culture*), et sont en totale inadéquation avec la licence. Ainsi, à un endroit, il est écrit, au sujet de la durée des stages : « Sa durée est de 4 mois minimum en 1^{ère} année (mars à juin) et de 6 mois en 2^{nde} année (février à juillet) », ce qui ne peut concerner qu'un master, car à d'autres endroits, il est précisé « la durée du stage est de 16 semaines ». Sans compter avec la confusion semaine/semestre. Ces copier-coller sur les stages retirent de sa crédibilité à la licence en ce qui concerne sa dimension professionnelle et ses relations avec les entreprises et institutions, dont ses partenaires. Ils réduisent la part des informations spécifiques à la LP. De nombreuses rubriques du dossier nécessitent plus de précisions pour permettre une évaluation plus complète.

Parmi les éléments qui manquent sur des points importants dans le dossier, et ne permettent donc pas de développer une argumentation, il y a les débouchés professionnels réels, qui, en dernière instance, donneraient une vraie légitimité à la formation s'ils étaient présentés. La seule dimension déclarative des affirmations sur cette insertion professionnelle et la question du niveau de qualification des débouchés réels posent problème.

Points forts :

La spécificité de la formation, qui la rend unique, est son principal atout.

Points faibles :

Il est constaté un défaut de pilotage dans la constitution du dossier d'autoévaluation. Plus de rubriques renseignées aurait été utile pour que le diagnostic soit plus approfondi. Ainsi, il faudrait formaliser et préciser les compétences à acquérir par le biais d'un syllabus détaillé (inexistant ici), présenter un dispositif d'évaluation des enseignements plus régulier et généralisé, clarifier la constitution et le rôle du conseil de perfectionnement. Sur ces points, faute d'informations, on peut donc aussi s'interroger sur l'implication réelle des partenaires de la LP.

La crédibilité de la dimension universitaire de la formation souffre d'une présence trop peu significative des enseignants-chercheurs dans les enseignements. Il existe aussi une incertitude sur les débouchés réels auxquels ont accédé les diplômés, laquelle est aggravée par un volume important de copier-coller se substituant à des informations spécifiques à la formation.

Recommandations :

Faire une révision complète du processus d'autoévaluation semble nécessaire, pour remplacer les copier-coller par des informations pertinentes. Pour le cursus, il faudrait partir d'une augmentation importante du volume des enseignements scientifiques assurés par des enseignants-chercheurs, indispensable à la crédibilité de cette formation. La consolidation de cette crédibilité devrait être complétée par des actions sur l'insertion professionnelle. Il faudrait ainsi collecter et analyser des données quantitatives et qualitatives sur les débouchés réels des étudiants sortis de la formation, y compris au moyen d'enquêtes *ad hoc*. Et avec le soutien des partenaires de la LP, il serait intéressant d'envisager les perspectives de l'alternance pour développer la LP (le fait qu'il n'y ait pas d'obligation pour les étudiants d'effectuer un stage à l'étranger ne peut donc pas constituer un frein à la mise en œuvre de l'alternance). L'alternance permettrait de ne pas faire naître d'interrogations sur une véritable insertion professionnelle.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'intitulé de la LP délimite bien ses objectifs avec son intitulé <i>Métiers touristiques de la découverte économique</i> : la formation de futurs professionnels spécialisés dans le tourisme de découverte économique (visites d'entreprises, musées techniques et parcs scientifiques). La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) lui fait correspondre un large éventail de métiers visés, allant des moins aux plus qualifiés, des « agents d'accueil et guides » (cette première catégorie représentant un métier sous-qualifié pour une licence) jusqu'aux conseillers et chargés de projet. Mais rien dans le dossier n'informe sur les débouchés</p>
---	---

	<p>réels des diplômés, ventilés en fonction de cet éventail de métiers.</p> <p>Les enseignements de la LP sont structurés autour de sept UE (unités d'enseignement), dont trois UE scientifiques Langages et communication, Formation scientifique et technologique, Management et gestion (18 ECTS - crédits européens - au total) et quatre UE plus centrées sur la professionnalisation : Formation professionnelle, Métiers, Projet tuteuré et Stage (42 crédits européens au total). Si les UE semblent bien correspondre aux objectifs généraux de la formation, leur contenu et celui des modules d'enseignement n'apparaissent pas, ce qui ne permet pas d'argumenter dans le détail sur l'acquisition des compétences à partir des enseignements.</p> <p>La présentation du contenu détaillé des modules d'enseignement serait nécessaire pour apprécier l'adéquation du cursus aux objectifs.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La LP a été créée en 2006, la même année que le premier colloque sur le tourisme de découverte économique soutenu par le Ministère du Tourisme et organisé par l'Université d'Angers, donnant lieu à une publication nationale. Quatre autres colloques biennaux ont été ensuite organisés : à Tolède en 2008, à Turin en 2010, à Porto en 2012 et à La Corogne en 2014. Des données sur le tourisme économique sont donc disponibles à ce titre, et un tel environnement scientifique est porteur.</p> <p>La LP s'affirme comme une formation unique en France à ce niveau, d'autres formations plus généralistes dans le domaine du tourisme existant dans la région. Ceci semble corroboré par les partenariats professionnels et institutionnels qui débordent largement du cadre régional, si l'on se réfère notamment aux partenariats institutionnels mentionnés et aux conventions signées (six, dont trois avec des institutions ayant leur siège à Paris). Mais l'objet des conventions n'est pas présenté de manière explicite.</p> <p>La formation bénéficie de l'appui de plusieurs acteurs concernés par le tourisme et la découverte économique à travers notamment l'accueil de stagiaires et la proposition aux étudiants de missions ou de projets.</p> <p>Le dossier manque néanmoins de données de référence, dépassant le registre déclaratif, sur l'importance croissante de l'offre de découverte économique (au niveau des entreprises et sites) et de la demande, caractérisée ici par un « engouement » depuis une quinzaine d'années en Europe.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est nombreuse, avec 26 intervenants. Elle est composée d'enseignants-chercheurs (trois, assurant 9 % du volume horaire des cours), d'un PRAG (Professeur agrégé), d'un chargé d'enseignement, de deux professeurs associés (PAST) et d'un ingénieur de recherche (quatre, et 25 % des enseignements) et de nombreux professionnels (18, et 66 % des enseignements). Le nombre d'heures réalisées par des professionnels est donc extrêmement élevé et celui des enseignants-chercheurs se situe à un niveau exceptionnellement bas.</p> <p>Les 9 % d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs portant sur des thématiques académiques doivent être portés à un niveau nettement supérieur : un niveau trop faible pose les questions du contenu universitaire de la licence, mais aussi de son pilotage.</p> <p>Ceci d'autant plus qu'en dehors des suivis et accompagnements (méthodologie, projet tuteuré et stage), seulement la moitié des enseignements des enseignants-chercheurs portent sur des thématiques académiques. Cela diminue d'autant le poids spécifique des enseignants-chercheurs dans la formation.</p> <p>Sur 18 professionnels, 55 % ont des interventions significatives de 12h et plus. Leurs fonctions et organismes sont indiqués de façon synthétique et correspondent aux objectifs de la LP, mais on constate une absence d'indications quant aux fonctions professionnelles exactes et au type d'organisation auxquelles appartiennent ces professionnels.</p> <p>La contribution de l'équipe pédagogique au pilotage de la formation s'exprime surtout par sa participation aux jurys, réunions pédagogiques, sessions de soutenance des projets tuteurés et les jurys d'examens de fin d'année.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont en hausse ces cinq dernières années, avec le passage d'un faible nombre d'inscrits jusqu'en 2011-2012 (une quinzaine) à un effectif de 20 à 25 ensuite. Le profil le plus représenté est celui des Brevets de technicien supérieur (BTS) avec plus de 60 % des inscrits.</p> <p>La formation est devenue plus attractive en termes de candidatures. Mais si le nombre de dossiers reçus est passé de 57 en 2012 à 80 en 2015, cela ne représente qu'environ trois candidatures pour une admission et à condition que tous les dossiers soient éligibles au recrutement.</p> <p>On notera que la LP ne compte presque plus d'étudiants étrangers contrairement à la période antérieure. Les étudiants en reprise d'études sont présents, bien que de façon irrégulière (en moyenne trois par an au cours des trois dernières années). Le taux de réussite est généralement supérieur à 90 % sauf en 2011-2012 avec une chute à 71 % : le taux est acceptable, avec cependant cet inquiétant accident de parcours.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle des diplômés sortant enregistré dans les enquêtes à 30 mois varie entre 70 % et 75 %, mais ce taux est peu significatif car les données ne portent que sur la période où la LP enregistrerait une quinzaine d'inscrits et sont peu parlantes (peu de répondants). Rien ne renseigne sur l'insertion professionnelle récente, dans un contexte d'augmentation des effectifs, et sur l'adéquation emploi/formation, ceci d'autant plus que les métiers de conseillers et chargés de projet sont également accessibles en sortie d'un master.</p> <p>Les débouchés professionnels réels devraient être plus suivis y compris au moyen d'une enquête <i>ad hoc</i>, car rien ne renseigne précisément à leur sujet, notamment au cours de la période actuelle.</p>
-------------------------------	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>La dimension recherche s'appuie sur la politique « Recherche » de l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture (et sur des laboratoires labellisés d'universités de l'Ouest), mais la formation ne bénéficie de la participation que de peu d'enseignants-chercheurs</p> <p>La thématique du projet tuteuré des étudiants est peut-être en rapport avec des thèmes de recherche des enseignants. En effet, il est recommandé aux étudiants de lier le thème de leur projet au stage en entreprise, et chaque tuteur enseignant est désigné auprès d'un étudiant en fonction de ses domaines de compétence.</p> <p>Il serait utile de montrer explicitement le lien entre les thématiques des projets tuteurés des étudiants et les thèmes de recherche des enseignants.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation s'appuie sur les éléments généraux de la politique de l'ESTHUA en ce domaine. La professionnalisation repose sur une acquisition progressive des compétences métiers à travers des interventions spécialisées dispensées par des professionnels, la rédaction d'un projet tuteuré et l'intégration du milieu professionnel par le biais du stage.</p> <p>Le stage est au centre de cette professionnalisation. Les étudiants sont soutenus dans leur recherche de stage, et il est vraisemblable qu'au vu de leurs effectifs peu élevés, le nombre important de conventions signées avec des partenaires et les liens avec de nombreuses institutions (en France) permettent de multiplier les possibilités de stages. Le poids très important des interventions des professionnels dans la formation constitue un atout important pour la professionnalisation des étudiants, leur recherche de stage et l'accès à l'emploi. La difficulté de fidéliser les intervenants professionnels est soulevée dans le dossier. Cela ne contribue pas à stabiliser l'équipe pédagogique.</p> <p>Le contenu de la fiche RNCP, clair et bien conçu, bien qu'insuffisamment précis sur le contenu des UE, permet de cerner les compétences recherchées et les débouchés visés. La dimension professionnalisation semble bien prise en compte.</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>Projet et stage occupent une place importante dans la formation et représentent 50 % des crédits. Le stage de 16 semaines, essentiel, est suivi par des enseignants-chercheurs, PAST ou professionnels, et dans les entreprises par un tuteur professionnel.</p> <p>Trois modalités d'évaluation des stages existent dans la LP : le stage est évalué par le maître de stage en fonction de la qualité du travail de l'étudiant et le rapport de stage par l'enseignant référent ; ensuite, l'étudiant présente un bilan personnel et professionnel, et oralement une « situation de stage ».</p> <p>Les modalités d'évaluation sont précises et explicites. Mais apparemment, selon les responsables de la LP, les modalités de suivi des stagiaires doivent encore être améliorées, sans que soit précisée la nature de ce qu'ils identifient comme un point faible.</p> <p>En dehors des stages, un « 3PE » (Projet Personnel Professionnel de l'Etudiant) sert de cadre à la professionnalisation de chaque étudiant qui effectue un bilan d'expérience annuel.</p> <p>Le projet tuteuré constitue un travail de recherche documentaire permettant à l'étudiant d'appréhender le secteur du tourisme de découverte économique. Il convient peut-être de le transformer en projet terrain au service d'un acteur économique du secteur.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La dimension internationale est quasi-inexistante alors que la possibilité de stages à l'international est prévue. La rubrique « Ouverture à l'international » du dossier reprend probablement, sans adaptation, le texte de présentation d'un autre diplôme, ou des généralités de l'ESTHUA, avec des indications en contradiction avec le contenu de la licence (par exemple « L'ouverture internationale se manifeste par l'encouragement à la mobilité sortante et l'accueil d'étudiants étrangers », alors qu'il n'y a qu'un étudiant étranger par an dans la formation au cours des trois dernières années).</p> <p>La place de l'international est faible dans tous les domaines, notamment en ce qui concerne des intervenants étrangers. L'enseignement en anglais est marginal et ne concerne que quelques interventions thématiques faites par des professeurs invités. Il est fait mention de deux langues obligatoires et d'un ou deux cours ou conférences en anglais. L'enseignement des langues subit la contrainte du recrutement d'étudiants de niveaux très hétérogènes. Il n'est pas précisé si des stages ont effectivement lieu à l'étranger.</p> <p>Il serait utile d'insérer dans la formation l'étude des pratiques professionnelles à l'étranger, et de la demande touristique étrangère à laquelle les étudiants seront confrontés au cours de leur carrière professionnelle.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les informations données sont très majoritairement celles de l'ESTHUA et peu spécifiques à la LP.</p> <p>La sélection se fait sur dossier et entretien, sans que les modalités de recrutement soient précisées.</p> <p>Le public recruté est présenté comme diversifié mais le dossier ne comporte pas de chiffres précis sur cette diversification. Les étudiants semblent provenir essentiellement de divers BTS et DUT, sans plus de précision sur ce que chaque catégorie représente en pourcentage des candidats et admis. Le nombre de candidatures reçues est variable sur les quatre dernières années : entre 57 et 80 par an, le taux d'acceptation pour les trois dernières années connues (jusqu'à 2014-2015) se situant entre 36 et 38 % des candidatures). Le recrutement se fait au niveau national, surtout en provenance du Grand Ouest.</p> <p>En dehors des « Passerelles externes », les autres informations font l'objet d'un traitement succinct, par exemple en matière de mise à niveau.</p> <p>Une initiative intéressante a été prise pour sensibiliser à l'offre de formation de la LP des étudiants de deuxième année de licence (L2) à Angers et Saumur et éventuellement favoriser leur réorientation : des UE « passerelles » de 16 heures en « Tourisme industriel et technique » (en L2 « Tourisme ») et de « Patrimoine industriel » (en L2 « Patrimoine »).</p> <p>Il aurait été utile de faire ressortir les spécificités réelles de la LP en matière de recrutement et d'aide à la réussite.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation se fait en présentiel, en formation initiale, l'alternance n'étant pas envisagée. La Validation des acquis de l'expérience et professionnels (VAE/VAP) est intégrée aux modalités de recrutement dans la formation (mais un seul dossier « VAE/VAP » en cinq ans) et la formation continue, bien que portant sur de faibles effectifs, est présente (deux dossiers en moyenne par an).</p> <p>Les modalités d'enseignement sont absentes du dossier, sauf en ce qui concerne l'accompagnement des candidats au titre de la formation continue, auxquels un planning des UE sur deux ans est proposé.</p> <p>La place du numérique est limitée, dans sa présentation, à la logistique de l'ESTHUA et de l'Université d'Angers (plateforme Moodle). Les spécificités de la LP consistent en une « visite virtuelle » avec des interventions d'enseignants à l'étranger et aux dépôts de ressources en complément de certains cours sur la plateforme Moodle.</p> <p>Le dossier indique que les outils de communication digitale sont insuffisants dans la formation. Dans la mesure où ils sont une nécessité en fonction des pratiques actuelles de communication et de la médiation culturelle en direction des clientèles touristiques, il est indispensable de les développer.</p>
<p>Évaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de contrôle et d'évaluation sont globalement conformes aux critères définis pour les licences professionnelles. Ainsi, chaque UE est composée de plusieurs modules constitutifs (mais non détaillés dans les tableaux présentés, contrairement à ce qui est écrit dans le dossier), qui peuvent être évalués soit par contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par contrôle continu et un examen terminal. Les règles de moyenne, compensation et capitalisation des UE sont appliquées.</p> <p>L'évaluation des étudiants est ici exposée avec précision, avec une répartition détaillée des modalités « Contrôle continu » et « Contrôle terminal », ainsi que des éléments sur lesquels porte l'évaluation : enseignements, travaux divers à réaliser, projet tuteuré et stage.</p> <p>Le contrôle continu ainsi que l'examen terminal sont retenus pour la première session alors que seul l'examen terminal est prévu pour la seconde session.</p> <p>La constitution des jurys ne mentionne pas explicitement la présence et le rôle des professionnels, pourtant nombreux dans la formation, alors que sont détaillés leurs divers modes d'intervention dans la LP.</p> <p>Le rôle des professionnels dans les jurys devrait être expliqué.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les informations données reprennent en partie l'évaluation des étudiants en général, et la présentation de l'évaluation des compétences ne fait pas ici le lien avec le contenu de la fiche RNCP pourtant claire et bien conçue. Le suivi de l'acquisition des compétences ne bénéficie pas d'un support ou document formel. Il s'appuie plus sur les séances du projet professionnel personnel étudiant prévues dans le cadre de la formation.</p> <p>L'accent a été mis sur le suivi individualisé des étudiants, mais aussi sur les compétences transversales, sur « l'apprentissage des contextes interculturels » sans que l'objet de cet apprentissage, utile aux futurs professionnels, soit précisé et donc argumenté.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas assez différencié de l'évaluation des connaissances. Il serait nécessaire de construire un portefeuille de compétences à partir de la fiche RNCP.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est exposé de façon très générale et se rapporte à l'UFR ESTHUA dans sa globalité, sans aucune information spécifique à la LP. On ne peut se contenter de la seule affirmation qu'à « une très forte majorité les diplômé(s) s'insère(nt) dans (le) monde du travail », alors même que la rubrique « Devenir des diplômés » n'est pas renseignée.</p> <p>Les enquêtes à 30 mois montrent un niveau d'insertion entre 70 % et 75 % des répondants, alors que le reste des effectifs est sans emploi ou en poursuite d'études. Ces enquêtes sont à prendre avec beaucoup de précaution en raison du nombre très faible des répondants : 7 à 11 par an.</p> <p>Aucune mention n'est faite de l'utilisation des données disponibles comme outil d'amélioration continue de la formation. Un véritable suivi des diplômés est indispensable.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Seules des informations succinctes sont communiquées.</p> <p>Un conseil de perfectionnement est évoqué sans que la constitution de ce dernier soit identifiée, aucun compte-rendu de réunion n'étant mentionné.</p> <p>Deux lignes mentionnent un Comité d'évaluation se réunissant à l'issue des jurys et l'existence d'un étudiant référent, sans référence à des dispositifs correctifs ayant été mis en œuvre.</p> <p>De même, le dossier ne présente pas des éléments suffisamment précis sur l'évaluation des enseignements par les étudiants.</p> <p>Le fonctionnement et les attributions du Conseil de perfectionnement devraient être exposés.</p>
---	---

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	DROIT ECONOMIE GESTION
Type (Licence, LP, Master)	LP
Intitulé du diplôme	Métiers touristiques de la découverte économique
Responsable de la formation	MORICE Jean René MC

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	Cette formation a été créée dans le cadre d'une dynamique universitaire et professionnelle (Office de tourisme, CCI Régionale et Nationale). Des travaux de recherche ont été initiés dans ce cadre sur la problématique de l'ouverture au public d'entreprises en activité (enjeux, limites, organisation).

Points faibles	
Observations	<p>Une restructuration complète de la formation est envisagée avec la création d'une Licence Professionnelle Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires articulant</p> <ul style="list-style-type: none"> - un tronc commun fondé sur l'acquisition de compétences transversales en langues et communication, de compétences disciplinaires en sciences de gestion, de compétences disciplinaires en développement territorial et tourisme, de compétences professionnelles transversales ; - des options dont une serait dédiée au tourisme de découverte économique

Recommandations	
Observations	Cette nouvelle LP permettrait aux étudiants d'acquérir les compétences fondamentales nécessaires à l'élaboration de prestations touristiques, de les appliquer à un champ particulier, tout en leur permettant une plus grande polyvalence et une capacité d'adaptation à d'autres champs de la découverte.

Analyse

Place de la professionnalisation

Observations	Le responsable de la formation développe des recherches sur - le patrimoine, et notamment sur le patrimoine industriel, - la diffusion du tourisme dans la société, et notamment au sein des entreprises des secteurs industriels ou agricoles qui s'ouvrent au tourisme.
--------------	---

Place de l'international

Observations	La mise en œuvre des échanges internationaux est difficile en LP car une mobilité se prépare une année à l'avance. Or une LO est une formation conçue pendant une année.
--------------	--

Modalités d'enseignement, place du numérique

Observations	La place du numérique sera développée dans le cadre du prochain contrat.
--------------	--

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

